



## DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION N°2025\_041

Séance du 11 juillet 2025

Le 11 juillet deux mille vingt-cinq à 14h, le Conseil d'Administration du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale, légalement convoqué, par avis individuel, s'est réuni au siège du Centre de Gestion de la Lozère, 11, boulevard des Capucins, 48 000 Mende.

**Nombre d'administrateurs en exercice : 20**

**Date de l'envoi de la convocation le 11/06/2025**

### Etaient présents :

Messieurs : **ASTRUC Alain**, Maire de Peyre en Aubrac ; **BRUGERON Jean-Noël**, Maire du Malzieu-Ville ; BRUNEL Dideir, Président du syndicat mixte Lozère Centre ; **COLLANGE Jean-François**, Adjoint au Maire de Langogne ; **ITIER Jean-Paul**, Maire de St léger de Peyre ; **SUAU Laurent**, Adjoint au Maire de Mende.

Mesdames : **HUGON Christine**, Maire de Saint Chély d'Apcher ; **GAILLAC Josette**, Maire de Bassurels ; **MINET-TRENEULE Elizabeth**, Adjointe au Maire de Mende ; **THEROND Flore**, Maire de Florac 3 rivières

### Etaient excusés :

Messieurs : **BEAURY Pascal**, Maire de Mont-Lozère et Goulet ; **BOUNIOL Lionel**, Maire de Bourgs sur Colagne ; **BAYLE Régis**, Conseiller régional de la Région Occitanie ; **COUDERC Henri**, Président de la CC Gorges Causses Cévennes ; **JACQUES Jérôme**, Adjoint au Maire de Chanac ; **MALAVIEILLE Christian**, Maire Délégué de Javols ; **POURQUIER Jean-Paul**, Maire du Massegros Causses Gorges ; **SAINT LEGER Francis**, Président de la Communauté de Communes Randon-Margeride.

Mesdames : **BREMOND Patricia**, Maire de Marvejols ; **MAILLOLS Aurélie**, Conseillère régionale de la Région Occitanie.

Assistaient également Madame **ABINAL Emmanuelle**, Directrice du Centre de Gestion et Monsieur **SCHREINER Bruno**, Adjoint de Direction.

**Monsieur BERGOGNE Francis** donne pouvoir à **Monsieur SUAU Laurent**, Maire de Mende.

**Monsieur BOUNIOL Lionel** donne pouvoir à **Monsieur ITIER Jean-Paul**, Maire de St léger de Peyre

Le Président procède à la nomination d'un secrétaire, pris dans le sein du Conseil. Monsieur Jean-Paul ITIER ayant été désigné pour remplir ces fonctions, les a acceptées. Monsieur le Président a ouvert la séance. Le quorum étant atteint, l'assemblée peut valablement délibérer.

**TABLEAU DES EFFECTIFS**

Vu l'article L2313-1, L2313-2 et R2313-3 du Code Général de la Fonction Publique  
La mise à jour du tableau des effectifs comprend les mouvements suivants à compter du 15 juillet 2025, compte tenu des éléments ci-dessus exprimés :

### Postes permanents

Catégorie	Filière	Poste ouvert	Nombre	Poste pourvu	Observations	Temps TC/TNC
A	Adm	Directeur Général des services	1	1	dont 1 DGS	TC
		Attaché hors classe	1	1		TC
		Attaché principal	1	0		TNC
		Attaché principal	2	2		TC
		Attaché territorial	7	5		TC
	Tech	Ingénieur principal	1	0	TC	
		Ingénieur	3	2	TC	
		Ingénieur	1	1	TNC	
	Soc	Médecin hors-classe contractuel	1	0	TNC	
		Médecin hors classe contractuel	1	0	TNC	
		Infirmière en soins généraux hors classe	1	1	TC	
		Psychologue	2	1	TNC	
		Assistant socio-éducatif	1	1	TNC	
<b>TOTAL effectif A</b>			<b>20</b>	<b>13</b>		
B	Adm	Rédacteur principal de 1 <sup>ère</sup> classe	4	2	TC	
		Rédacteur principal de 2 <sup>ème</sup> classe	5	4	TC	
		Rédacteur Territorial	1	1	TC	
	Tech	Technicien principal de 1 <sup>ère</sup> classe	1	0	TC	
		Technicien	1	1	TNC	
		Technicien	1	1	TC	
<b>TOTAL effectif B</b>			<b>12</b>	<b>8</b>		
C	Adm	Adjoint administratif principal de 1 <sup>ème</sup> classe	5	5	TC	
		Adjoint administratif principal de 2 <sup>ème</sup> classe	2	2	TC	
		Adjoint administratif principal de 2 <sup>ème</sup> classe	2	2	TNC	
		Adjoint administratif	3	3	TC	
		Adjoint administratif	2	0	TNC	
		Cult	Adjoint du patrimoine principal de 2 <sup>e</sup> classe	1	1	TC
	<b>TOTAL effectif C</b>			<b>15</b>	<b>13</b>	
<b>TOTAUX Permanents</b>			<b>47</b>	<b>34</b>		

## Postes non-permanents

Catégorie	Filière	Poste ouvert	Nombre	Poste Pourvu	Observations	Temps TC/TNC
A	Adm	Attaché territorial	2	variable	remplacement	TC
	Soc	Médecin territorial hors-classe	1	variable	remplacement	TC
		Puéricultrice territoriale	1	variable	remplacement	TC
		infirmier en soins généraux de classe normale	1	variable	Accroissement d'activité 1 an	TNC
<b>TOTAL effectif A</b>			<b>6</b>	<b>0</b>		
B	Adm	Rédacteur contractuel	3	variable	remplacement	TC
	Tech	Technicien contractuel	1	variable	remplacement	TC
<b>TOTAL effectif B</b>			<b>5</b>			
C	Adm	Adjoint administratif principal de 2 <sup>ème</sup> classe	7	variable	remplacement	TC
		Adjoint administratif	3	variable	remplacement	TC
		Adjoint administratif	1		juillet/août	TC
	Tech	Adjoint technique	5	variable	remplacement	TC
		Adjoint technique	1	mission temporaire	Accroissement d'activité 1 an	TNC/21h
	Soc	Agent territorial spécialisé des écoles maternelles principal de 2 <sup>ème</sup> classe	4	variable	remplacement	TC
		Auxiliaire de puériculture principal de 2 <sup>ème</sup> classe	1	variable	remplacement	TC
		Auxiliaire de soins principal de 2 <sup>ème</sup> classe	1	variable	remplacement	TC
	Anim	Adjoint d'animation	4	variable	remplacement	TC
<b>TOTAL effectif C</b>			<b>29</b>			
<b>TOTAUX non permanents</b>			<b>40</b>			

**Le Président propose :**

**D'ADOPTER** le tableau des effectifs.

**D'AUTORISER** le Président à faire procéder aux inscriptions budgétaires nécessaires pour l'exercice en cours et les exercices suivants.

**Le Conseil d'Administration, après avoir délibéré, décide à l'unanimité :**

**D'ADOPTER** le tableau des effectifs.

**D'AUTORISER** le Président à faire procéder aux inscriptions budgétaires nécessaires pour l'exercice en cours et les exercices suivants.

Pour extrait conforme,  
Mende, le 11 juillet 2025

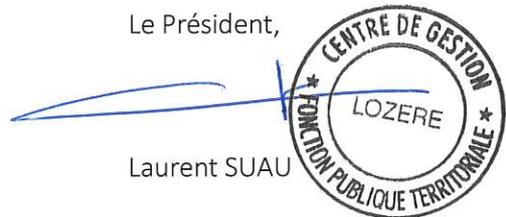
Le secrétaire de séance,

Jean-Paul THIER



Le Président,

Laurent SUAU



Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte. La présente décision peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou notification, d'un recours contentieux par courrier adressé au Tribunal administratif de Nîmes, 6 Av. Feuchères, 30000 Nîmes, ou par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).